



DÉCLARATION STATUTAIRE

Numéro de dossier

07319211102006

Je,

Sylvio Albert Day (42-02-19) 11605
WEST Montreal paul tel. 322-2729.

déclare solennellement que

je suis né à l'hôpital
Miséricorde à Montréal. Ensuite j'ai
été transféré à la crèche St Paul où
les sœurs de la Miséricorde étaient
responsables. En 1955 le 9 mai
Je suis envoyé au Mont La Providence
et le 31 Janvier 1956 on m'envoie
à Deschêti à l'hospice pour vieillards
Ste Lucie à cet endroit j'ai subi
l'enfer, j'ai été battu plusieurs
fois. Ensuite en 1959 à l'âge
de 17 ans, Je me retrouve à St
Jean de Dieu où j'ai été victime
d'agression sexuelle de la part de
desse préposés. J'ai été libéré de
St Jean de Dieu le 5 Juin (67) 1967.
Je suis orphelin, ne connaît ni mon
père ni ma mère. Je ne présente mes
de prestations d'aide sociales,

et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la Loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant

Sylvio Albert Day

Déclaré devant moi

R. Boyer

à

Montreal Nord

ce

1^{er}

Jour de

Novembre

19

92

R. Boyer 440



DÉCLARATION STATUTAIRE

Numéro de dossier

0.7.3.19.2.1.1.1.0.2.0.0.6

Je,

Sylvio Albert Day (42-02-19) du 11505
Désy Montreal Nord. Tel 3 22-2729.

déclare solennellement que

Je suis arrivé à St Jean
de Dieu très dépressif avec une hernie
et des blessures au côté droit
J'arrivais de Israël Je suis arrivé
le 22 juillet 1959. Entre les
années 1961 et 1965 environ un
22 février à 22h J'étais couché
dans mon lit Je couchais dans
la salle St Camille. Les deux préposés
qui travaillaient à son lit sont
venus à mon lit. Ils m'ont bandé
les yeux pour pas que je puisse
voir leurs visages. Ils avaient
des lampes de poche et m'éclairait
dans le visage et les yeux donc
Je ne les ai pas vu. Ils m'ont conduit
dans la salle de bain m'ont fait
des chaises et pendant ce temps
le bain se remplissait d'eau.
Ils ont dit de me mettre à genoux
et de garder mes mains en arrière
de mon dos. Il y a un gardien
qui m'a dit "Suce moi" et a mis
son penis de force dans ma bouche
Je me suis mis à sucer au secours



DÉCLARATION STATUTAIRE

Numéro de dossier

073921102006

Je,

Sylvio Albert Day (suiv.)

déclare solennellement que

et je criait le nom
de soeur LEONIEK - Ils m'ont
fait taire m'ont pris par la tête -
et un a dit "Suce moi mon cockon
Il a entrie son pénis dans ma bouche
de force et j'ai vomit - Il m'ont
forcer a lécher mon vomit avec
mo langue et m'ont forcé a
sucer l'autre après il m'ont lever
debout et on joué avec mon
pénis, mais je n'is pas marcher.

Ensuite il m'ont fait embarquer
dans le bain d'eau froide et m'ont
dit d'attendre que d'autres person
viendrait. Il m'ont dit de ne pas
enlever mon bandeau. Mais après
un certain ^{temps} je l'ai enlevé et
j'ai attendue dans le bain par après
le gardien de nuit M. NOURRI est
arrivé et m'ont demandé ce que je
faisait là. Je lui est dit que que
c'était les profos de soin qui
m'ont dit d'attendre et que
j'attendais. M. NOURRI m'ont
apporté mes pyjama et je



DÉCLARATION STATUTAIRE

Numéro de dossier

0 7 3 1 9 2 1 1 1 0 2 0 0 6

Je,

Sylvio Allard Day (suite)

déclare solennellement que

suis allé me coucher
Les préposés qui travaillaient
normalement le soir étaient
M. Pelletier et M. Henault.

et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la Loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant

Sylvio Allard Day

Déclaré devant moi

A. Doyler 4410

à

Montreal Nord

ce

1^{er}

Jour de

Novembre

19

92

(Juge, Notaire public, Juge de paix, etc.)